

Compte Rendu Comité Pilotage N2000

6 mai 2021 – Marsanne

Ordre du jour

1. Présentation du site et rappel historique synthétique
 2. Animation 2019 et 2020
 3. Election de la structure animatrice du site Natura 2000
 4. Animation 2021
 5. Pistes animations 2022 et questions diverses
-

M. Chabert, président du Comité de Pilotage Natura 2000, et M. Palluel, président du SMBRJ remercient la commune de Marsanne pour son accueil ainsi que les membres présents à cette réunion.

1 Présentation du site et rappel historique synthétique

Le chargé de mission présente le site Natura 2000 « Rivière du Roubion » ainsi que les actions entreprises par le SMBRJ au cours des années 2000-2010.

Il rappelle également les objectifs de conservation spécifique au site :

- Conservation des forêts alluviales
- Restauration et gestion des prairies
- Restauration des habitats aquatiques
- Restauration des connexions longitudinales et latérales
- Préservation et restauration des fonctionnalités de la rivière

Le chargé de mission rappelle le fonctionnement de l'animation Natura 2000. Le site a été classé Natura 2000 par le préfet en 1998. Un comité de pilotage (Copil) spécifique au site est constitué par Arrêté Préfectoral (cf. PJ). Le Copil élit son président et une structure animatrice, il suit et valide

l'élaboration du DOCUMENT d'OBJECTIF (DOCOB). La structure animatrice, chaque année, peut bénéficier d'une enveloppe financière (Etat et Europe) fixe pour décliner l'animation qui découle des préconisations du DOCOB.

La structure animatrice et/ou tout autre porteur de projet peut décliner une action en faveur de la restauration, conservation du site Natura 2000. Si elle est en cohérence avec le DOCOB, ce porteur de projet peut bénéficier de subvention (Etat et Europe).

Enfin, le chargé de mission rappelle que le classement du Roubion en Natura 2000 ne restreint aucune activité. Il oblige néanmoins le porteur de projet à se soumettre à une évaluation des incidences. C'est-à-dire vérifier si son projet est susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site. Elle peut être une simple auto-évaluation dans le cadre d'une manifestation sportive réduite ou de travaux légers. Elle nécessitera une étude spécifique si l'ampleur du projet est plus conséquente.

L'animateur du site Natura 2000 est aussi présent pour conseiller ou accompagner les personnes dans le cadre de ces procédures.

2 Animation 2019 et 2020

Le chargé de mission présente le bilan de l'animation 2019 et 2020. Effectivement, en lien avec le contexte particulier de l'année 2020, le Copil n'avait pas pu se réunir.

2019

Le 2 avril 2019 s'est tenu dans les locaux du SMBRJ le Copil qui a élu la structure animatrice (SMBRJ) et le Président du Copil. Pour cette première année d'animation le SMBRJ a été accompagné par le CEN Rhône-Alpes.

Avec le CEN Rhône-Alpes, l'animateur a rencontré en 2019 11 communes (sur 12) du site Natura 2000.

Zone humide et Diagnostic des Espèces Exotiques Envahissantes → diapos 12, 13,14

- **Freydières de Pont de Barret** : une visite de site a été réalisée avec le propriétaire et le CEN Rhône-Alpes. Des recommandations de gestion ont été faites au propriétaire. Les « marres » ne reflètent pas un intérêt majeur, par contre c'est la zone humide en contre bas du terrain qui est à préserver. Cette zone se situe à proximité de la bande active du Roubion et à la confluence d'un petit ruisseau. Suite à l'installation de barrages de castor, c'est un espace conséquent qui est mis en eau probablement une bonne partie de l'année. Cet espace est à préserver et le propriétaire est sensibilisé à cela.

- **Freydières de Sauzet** : Plusieurs visites de site ont été réalisées, avec le CEN et le SMBRJ, le CEN avec le propriétaire. Le SMBRJ pour le diagnostic des Espèces Envahissantes.

Un diagnostic des pratiques sur cette zone a été réalisé par le CEN et mis en relation avec les objectifs de conservations du site Natura 2000. Un retour a été fait auprès du propriétaire. Il pourrait être intéressant en 2021 d'aller de nouveau à sa rencontre.

- ENS de Bonlieu sur Roubion :

En 2019, le SMBRJ a réalisé le diagnostic des Espèces Envahissantes au sein de l'ENS et sur la partie bande active (lit + banc de gravier). Depuis, dans le cadre de son programme d'entretien annuel, Nicolas Pic coordonne les équipes rivières pour lutter (arrachage, broyage, annelage) contre ces espèces.

Le CEN Rhône-Alpes a fait le diagnostic de la zone et des pratiques et l'a mis en relation avec les enjeux de conservation du site. L'enjeu de conservation le plus prégnant se porte sur la conservation de la Ramière. La zone boisée de l'ENS se destinera à une gestion en évolution libre (régénération naturelle).

La prairie quant à elle, qui aurait pu se destiner également à une régénération naturelle ou plantée, sera mise à disposition pour un pâturage précoce de printemps. Néanmoins, aucun broyage ne sera préconisé sur cette zone ouverte. Des clôtures seront installées pour exclure le pâturage sous Ramière.

Prairies sèches à Orchidées → diapo 15

Comme chaque année, Nicolas Pic coordonne les interventions pour lutter contre la fermeture de ces zones. Le diagnostic du CEN Rhône-Alpes a indiqué qu'il fallait accentuer la pression de pâturage sur ces espaces (axe de réflexion pour l'animation 2021).

Enfin, en 2019, suite aux coupes rases dans les ramières. La DDT de la Drôme a conduit l'élaboration d'un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) sur le bassin Roubion-Jabron.

La DDT précise que l'arrêté a été signé le 23 avril 2021 par le Préfet et que les propriétaires concernés seront bientôt informés de ce classement.

La LPO ajoute que suite au processus d'élaboration de cet outil, les coupes pratiquées ciblent plus particulièrement les grands et gros arbres. Les surfaces coupées sont moins importantes mais les individus les plus riches écologiquement sont enlevés. Ce point sera abordé lors du comité de suivi de l'APPHN et pourra faire l'objet d'un ajustement de la réglementation.

2020

Pour la communication liée au site ou aux actions, conception d'une plaquette d'information dédiée au site Natura 2000 (exemplaires encore disponibles au syndicat et sur SMBRJ.fr) et la rédaction d'une lettre d'information Natura 2000.

Maintien de l'ouverture des prairies sèches à Orchidées et début de re-conventionnement avec les propriétaires des parcelles.

Suite au diagnostic des Espèces Envahissantes, intervention des équipes pour la lutte contre ces espèces.

Jonas Huguenin, chargé de mission hydromorphologie au SMBRJ, a procédé au suivi des paramètres physiques du Roubion (évolution des ligneux, largeur de bande active, taux de sinuosité) sur la base des ortho-photographies de l'IGN de 2016. Le suivi des paramètres morphologique permet de programmer les interventions d'ouverture du milieu et de scarification des atterrissements.

Depuis 2020, et cela chaque année, un survol drone sera réalisé sur des sous-tronçons du Roubion afin de suivre ces paramètres. Exemple diapo 23, assemblage de photos sur le tronçon du Roubion à l'amont de Montélimar.

3 Election de la structure animatrice du site Natura 2000

La DDT de la Drôme indique que la convention d'animation avec le SMBRJ portait sur les années 2019 à 2021. Pour la prochaine période d'animation 2022 à 2024, il est nécessaire de renouveler la structure animatrice du site. Cela permettra également de pouvoir déposer une demande d'aide financière pour l'animation 2022 du site.

La DDT fait appel aux candidatures.

M. Palluel confirme que le SMBRJ est prêt à reconduire l'animation pour les trois prochaines années.

La DDT procède au vote, pas d'autre candidat, pas d'abstention ni de vote contre cette proposition.

La DDT, représentant de l'État, valide le résultat de cette élection : Le SMBRJ sera la structure porteuse de l'animation Natura 2000 pour les années 2022 à 2024.

4 Animation 2021

- Possibilité de rencontrer les nouveaux élus,
- Relayer des informations relatives à l'APPHN (en conseil municipal, lettre d'info,...)
- Rédaction d'une lettre d'information,
- Budget disponible pour la création d'un panneau de communication,
- Poursuite de l'encadrement des équipes sur les prairies à Orchidées et les EEE,
- Suivi de l'évolution du lit du Roubion,
- Suivi du projet de déplacement de la conduite AEP de Montélimar.

Mise en œuvre et suivi du projet de pastoralisme du lit du Roubion →diapos 28-31

Au cours de l'été 2020, l'Agglomération de Montélimar a conduit un test de reconquête pastorale sur Marsanne. A cette occasion, les élus des communes proches du Roubion ont formalisé le souhait de remettre en place le pâturage du lit du Roubion.

Depuis début 2021, le SMBRJ et l'Agglomération de Montélimar, accompagnés par l'ADEM, travaillent à la conception de ce projet.

En effet, le pâturage de la bande active (lit vif et bancs de graviers) permettra d'exercer une pression sur la végétation qui a tendance à fermer le milieu. De même, cela permettra également de lutter contre les espèces envahissantes présentes au sein de la bande active.

Le chargé de mission rappelle que le pâturage se pratiquera au sein des espaces ouverts, il n'y aura pas de pâturage sous ramières.

Le CEN et la LPO indique au SMBRJ qu'il faudra suivre le pâturage pour vérifier que ce point soit respecté. Ils indiquent également qu'il serait intéressant de mettre en place un suivi du milieu sous forme de placettes non pâturées.

Le Maire de Cléon d'Andran, favorable à ce projet, ajoute également qu'il serait envisageable de coupler à ce projet des interventions/rencontres avec le public afin d'expliquer la démarche et de sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000. Comme par exemple, l'intervention de Gérémine Girard qui était venue présenter le site Natura 2000 au conseil municipal en 2020.

Mme la Maire de Savasse indique que les Conseillers juniors sont un bon public avec qui proposer des animations ou des petits projets.

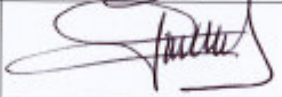
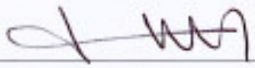
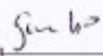
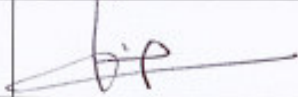
5 Pistes animation 2022 et questions diverses

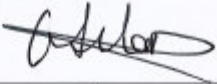
- Election du Président du Comité de pilotage début d'année 2022 pour les années 2022 à 2023,
- Poursuite des actions déjà mises en œuvre,
- Second contrat Natura 2000 pour le pastoralisme,
- Projet de pâturage des prairies à Orchidées
- Proposition d'animation avec la LPO et/ou d'investigation sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jacques CHABERT remercie l'ensemble des présents pour leur participation.

Comité de Pilotage du site N2000 « Rivière du Roubion »

Cléon d'Andran, le 6 mai 2021 à 9h30

Nom	Prénom	Structure/Coordonnées	Signature
HUGUENIN	Sarah	SMBRIS	
CANNON	Denise	Commune Clus d'Andran	
ICARDY	Henri	Naïve CHAROIS V/Pt Agglo	
QUENARDEL	FRANCESE	SAVASSE MAIRE	
OMNES	OLIVIER	OMF	
CHABER	JACQUES	président cop. 2 Natura 2000 Adjoint LA Loupie	
PALLUEL	Robert	SAVASSE	
Gauthier	Naïve Josi	Hygiène Brieux	
CREMILLIE	Etienne	Hydrogéologue	
RAYMOND	Vincent	Gen R.A.	
JOANDEL	Pierre-Cyr	LPO AURA - 2667	
GAMACCHIO	Christian	FDRAPPMA 26	

Nom	Prénom	Structure/Coordonnées	Signature
ACHARD	Olivier	Nantelma Agglomération	
BRUNET	Virginie	Nantelma-Aglo	
+ Claire de Marnes			
+ Nicolas Pic SABREJ			
Insalaco	Thierry	DDT 26	Présent
Chevalier	Elyse	CCVD	Excusée
Thomine	Sophie	CD26	Excusée
Bernard	Gilles	CRPF	Excusé
Grillon	Cécile	DREAL	Excusée
Leveque	Yves	Saint Marcel les Sauzet	Excusé
Bouffard	Frédéric	Société Botanique Drôme	Excusé
Cartiaux	Nicolas	OFB	Excusé